

Club des Anciens des Bords du Morgon :

Après presque 2 années de COVID, nous avons fait les beignets pour le mardi gras en les portant à domicile et en octobre un concours de belote sur réservation qui fut l'occasion de se revoir pour la plupart d'entre nous. Nous espérons que 2022 sera une meilleure année pour tout le monde. Notre Assemblée Générale aura lieu le 20 janvier 2022 à 15 h 00 salle polyvalente. Toutes personnes intéressées, retraitées ou non peuvent assister à cette réunion ou téléphoner au 04.70.66.58.17 ou 07.62.90.63.19.

Bonne année, bonne santé à tous.

Le Président.

Saint-Hilaire-en-Bourbonnais :

Notre Assemblée Générale aura lieu comme chaque année fin janvier. Elle sera l'occasion de discuter du prochain rassemblement prévu début juillet 2022 à Saint-Hilaire-de-la-Côte en Isère.

Les conditions sanitaires nous guideront dans notre choix.

De même, il sera décidé d'organiser ou non nos autres manifestations.

En attendant, prenez soin de vous !

Le bureau et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux.

Le vice-président.

Mot de la rédaction :

Pour cette année 2022 à venir, le Comité de Rédaction vous présente ses meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité.

ÉTAT CIVIL :

Naissance :

Pas de naissance ce trimestre.

Mariage :

Pas de mariage ce trimestre.

Décès :

Mr Mario DOS SANTOS FELIX le 26 septembre 2021, à l'âge de 65 ans, domiciliés Rue des Jardins.

Et nous déplorons le décès (personnes inhumées à Saint-Hilaire) :

Mr Yves LACROIX le 02 décembre 2021, à l'âge de 80 ans, domicilié à Yzeure.

Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles et à leurs amis.



Amicale Laïque :

En ce début d'année scolaire, nous n'avons pas pu vous présenter la troupe VC en représentation comme prévu début novembre, suite au contexte de crise sanitaire, mais nous n'allons pas en rester là et nous sommes en cours d'élaboration pour de futures représentations pour le début d'année prochaine ! Rendez-vous les 2 et 3 avril 2022 à la salle des fêtes !

La première Bourse aux vêtements et jouets 0-16 ans de l'Amicale Laïque a eu lieu dimanche 12 décembre 2021 à la salle des fêtes de Saint-Hilaire. 11 exposants

ont été

rejoints par

les visiteurs.

Gâteaux,

crêpes,

quiches,

pizzas et vin

chaud ont

été proposés

tout au long

de cette journée.

Les recettes seront reversées à l'école de Saint-Hilaire.

Nous n'avons pas eu l'occasion de pouvoir admirer nos jeunes comédiens en herbe en spectacle cette fin d'année encore en public, mais une solution alternative sera proposée aux parents des enfants de l'école de Saint-Hilaire.

Pour rappel : Les fonds récoltés lors du spectacle et de la bourse aux vêtements et jouets et de la grande récré, sont au bénéfice de l'école de Saint-Hilaire.

Aussi l'Amicale des pêcheurs de Verne de Saint Aubin le Monial a souhaité passer par notre association cette année pour faire un don à l'école de Saint-Hilaire, d'un montant de 900€, suite à l'enduro du 15 Août 2021, merci à eux pour ce geste qui va leur être très utile pour leurs divers projets.

La Présidente.

Amis du Patrimoine de Saint-Hilaire 03 :

Petit rappel, en cette fin d'année, les personnes qui souhaitent faire un don et bénéficier de la défiscalisation à hauteur de 66% sur nos souscriptions en cours auprès de la Fondation du Patrimoine, doivent le faire avant le 31 Décembre 2021. Nous espérons que 2022 nous permettra de fêter dignement les rénovations réalisées et d'accompagner la Commune sur les travaux qui découleront de l'étude de diagnostic de l'Eglise qui s'achève.

Actuellement, face à la reprise de l'épidémie, notre loto maïiison se poursuit. À l'occasion des Fêtes, nous avons décidé de le rendre plus festif en le couplant à un calendrier de l'avent pour avoir plus d'heureux gagnants.

Au niveau communication, je remercie Daniel BLANCHARD de « La Montagne », Maurice DUPERAT de « La Semaine de l'Allier » pour leurs articles pertinents et Julie et Aude qui nous ont même fait l'honneur de retenir notre idée pour la couverture de leur magazine « Sport & Bien-être » de décembre.

Je souhaite que 2022 nous apporte la fin de cette pandémie, le retour de la convivialité et de nos manifestations.

La Présidente.

LA VIE DES ASSOCIATIONS et de la Commune :

(sous réserve des dispositions sanitaires en vigueur)

Le 14 janvier : animation du RAM à 9h00 salle polyvalente.

Le 20 janvier : Assemblée Générale du Club des Anciens des Bords du Morgon à 15h00 salle polyvalente.

Absence de cérémonie des vœux cette année.



BULLETIN MUNICIPAL

Trimestriel
Numéro 79
Décembre 2021



Le mot du Maire.

Saint-Hilairoises, Saint-Hilairois, cette année qui se termine ressemble malheureusement à la précédente. La plupart des festivités de nos associations, de l'école et de la commune n'ont pas pu avoir lieu. Ni arbres de Noël, ni spectacle de fin d'année et la cérémonie des vœux est une nouvelle fois annulée.

Nous sommes en pleine 3ème campagne de vaccination pour essayer de stopper cette nouvelle vague. Le centre de vaccination d'Ygrande n'ayant pas rouvert ses portes, n'hésitez pas à contacter la Mairie pour connaître les différents lieux de vaccination possible près de chez nous.

En ce qui concerne les travaux, ils sont majoritairement repoussés, les artisans ont une grosse charge de travail, des problèmes d'approvisionnement et les prix des fournitures se sont envolés.

Dans ce contexte, je vous souhaite tout de même, une bonne lecture et de bonnes fêtes de fin d'année en famille et entre amis.

Je vous souhaite enfin, malgré toutes les difficultés actuelles, une bonne année 2022.

Le Maire.

Forêt de Grosbois. (2ème partie)

L'unité territoriale a une feuille de route annuelle avec des objectifs fixés par l'ONF. La gestion de la forêt des Prieurés est prévue dans un document appelé plan d'aménagement forestier établi pour une période de 20 ans, 2004—2023.

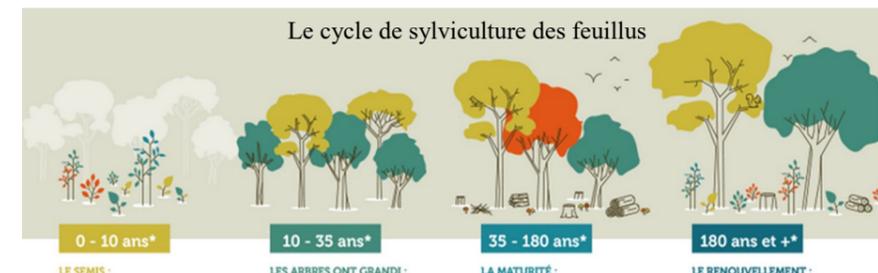
La forêt de Grosbois s'étend sur 1850 ha, dont 300 ha sur Saint-Hilaire. Elle est composée de chênes sessiles, de hêtres, de charmes et de quelques résineux. 15 km de ruisseaux la parcourent et 1 étang y est implanté. Côté faune, on trouve des chevreuils, des sangliers, et du petit gibier, bécasses, lièvres. Il y a des espèces protégées comme le sonneur à ventre jaune, la salamandre, le chat forestier, la chauve-souris et des rapaces.

Les missions des forestiers : programmer et suivre l'exploitation du bois, surveiller la fréquentation de la forêt et veiller à une bonne cohabitation entre les différents visiteurs (promeneurs, cyclistes, cavaliers, cueilleurs ...), sur certains îlots, rien n'est fait, volontairement, pour permettre une évolution naturelle.

Le saviez-vous ?



Vous ?



Ils s'assurent du bon déroulement des activités de chasse qui permettent de réguler la densité des animaux causant des dégradations (chevreuils, sangliers) pour obtenir un bon équilibre faune/flore.

Actuellement, la forêt de Grosbois est gérée par Mr Jacques MACAIRE en remplacement de Pierre GUILLEROT (à suivre dans le prochain bulletin).

Directeur de Publication :

Olivier GUIOT, Maire

Dépôt Légal : 2021

Comité de Rédaction :

Mélanie BARANGER

Eddy DAMIEN

Françoise DOUNIAU-FRANCOIS

Christelle MEUNIER

Nicole PETITJEAN

Impression : Comcom du Bocage Bourbonnais

Site internet : <http://saint-hilaire03.weebly.com>

Facebook : Saint-Hilaire 03

Sommaire :

Page 1

- * Le Mot du Maire
- * Le Saviez-Vous ?

Page 2

- * CCAS
- * Opération dessins de Noël
- * Cérémonie du 11 novembre
- * Infos utiles

Page 3

- * Communauté de communes
- * Travaux
- * Noël des agents

Page 4

- * Club des Anciens
- * Amicale Laïque
- * Saint-Hilaire-en-Bourbonnais
- * Le Mot de la Rédaction
- * Amis du Patrimoine
- * Etat Civil
- * La Vie des Associations

CCAS :

Repas : Le 16 octobre a eu lieu le repas des personnes de plus de 65 ans résidentes de Saint-Hilaire. Une cinquantaine de personnes a répondu présente à l'invitation du CCAS. La décoration sur le thème des voyages a permis de s'évader le temps du repas, à Tahiti, à Bali, en Crête, en Martinique et à l'île Maurice et donner des idées de vacances ensoleillées qui ont tellement fait défaut ces derniers mois. Le déjeuner s'est terminé par des éclats de rire devant la projection de sketches d'humoristes connus comme les Bodins, les Vamps, et un moins connu mais tout aussi hilarant, le vosgien Claude VANONY.



Distribution des colis Noël : Samedi 18 décembre, les membres zélés du CCAS ont distribué un colis de Noël aux personnes n'ayant pas pu participer au repas automnal. Ce colis de chocolats, terrine, gâteaux et vin pétillant, a été confectionné par l'épicière du village. Il égayera les fêtes de fin d'année de nos aînés.

Séance cinéma : Le 29 octobre, à la salle des fêtes a été projeté le film « Les Vieux Fourneaux », avec Eddy MITCHELL, Pierre RICHARD, Roland GIRAUD et Alice POL. De nombreuses personnes ont pu profiter de cette séance offerte par votre CCAS avec la participation de la Communauté de Communes.

Opération dessins de Noël :

Cette année encore, les enfants de l'école de Saint-Hilaire ont apporté leur soutien aux militaires en mission dans les pays en guerre ou à leurs familles, en réalisant de multiples dessins autour du thème de Noël.

Ces dessins permettront d'égayer leurs fêtes de fin d'année.

Les enfants recevront en début d'année 2022, des lettres chaleureuses de remerciements provenant des 4 coins du globe.



Cérémonie du 11 Novembre :

Sous un soleil radieux, la commémoration de l'armistice de la Première Guerre Mondiale a pu, enfin, réunir à nouveau la population, les élus, les portes drapeaux et les pompiers.

Une trentaine de personnes était présente ce jour.

Delphine CHARPY, Maire-adjointe et Florence PONTONNIER, conseillère municipale, ont déposé une gerbe de fleurs, une seconde a été déposée par Monsieur Olivier GUIOT, Maire de St Hilaire, devant le monument aux morts.

Flore a lu le message officiel de l'UFAC, et Monsieur le Maire, celui de la nation.

Une minute de silence en mémoire aux Morts pour la France a été respectée. Flore et Mr le Maire ont lu l'appel aux morts des soldats disparus cette année.

Pour finir, l'assemblée s'est réunie pour le vin d'honneur au café du village.



Infos Utiles :



• Commandes groupées : pour le **Fioul et les Granulés de bois** : passez vos commandes en Mairie avant le 7 janvier 2022.

• **Le magazine de la CAF** est disponible dans l'entrée de la Mairie.

• Inscription sur les **listes électorales** avant le 4 mars

• **Sapeurs-Pompiers** : le lieutenant CARTOUX, chef de corps de Buxières informe qu'il recherche de nouveaux sapeurs.

• Pour la 3ème dose de rappel de vaccination contre le **COVID** nous pouvons vous aider à prendre rendez-vous.

• **Les dossiers d'urbanisme** : à partir du 1er janvier 2022, vous pourrez déposer vos demandes sous format électronique sur le mail de la commune : commune-saint.hilaire@wanadoo.fr.

A noter que vous pouvez remplir votre dossier directement en ligne à l'aide de l'assistant ADAU sur le site service-public.fr. Il s'agit d'un assistant vous permettant de vous orienter dans la constitution de votre dossier.

Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais :

Lors du conseil communautaire d'octobre, le président a fait voter une décision modificative budgétaire de 14 840 € supplémentaires pour prendre en charge le redressement fiscal du syndicat du plan d'eau de Vieure pour les années 2016, 2017 et 2018. Saint-Hilaire a voté **CONTRE** cette décision qui n'incombe qu'aux communes adhérentes à l'époque.

Par contre, il faut rappeler que la Communauté de Communes a instauré une aide financière à l'investissement d'immobilier d'entreprises. Elle en a confié sa gestion au Conseil Départemental. Dans ce cadre, 2 conventions viennent d'être votées. Elles permettent de soutenir les projets des entreprises CIDAUMAT à Franchesse au titre des petites entreprises de centre bourg à hauteur de 10% dans la limite de 5 000 € et l'entreprise BLANCHET à Treban, au titre des entreprises industrielles à hauteur de 15% de l'investissement HT dans la limite de 180 000 €.

Dossier Habiter Mieux : Dans le cadre de l'amélioration énergétique de votre habitation, vous pouvez bénéficier du dispositif HABITER MIEUX. En fonction du gain énergétique évalué, une subvention vous sera octroyée. Chaque dossier est validé en Conseil Communautaire, la participation de la Communauté de Communes s'élève à 200 € par dossier qui permet de déclencher les aides départementales. Exemple d'un dossier : Mr X pour un gain énergétique de 38 %, en installant un poêle à granulés, en changeant ses volets, en changeant ses huisseries pour du PVC isolant, en isolant les combles et les murs par l'intérieur, a pu obtenir 22 700 € de subventions pour un montant de travaux de 50 605 €. Pour déposer votre dossier, adressez-vous au service de l'ANAH du Conseil Départemental de l'Allier.

Travaux :



Réalisés :

- * **63 foyers lumineux** ont été remplacés par l'entreprise CEE d'Yzeure, dans les rues du Pommereu, le Champs du Bois, la Gare, le Bourg, le Dépôt et Buchatière. Les luminaires anciens et de forte puissance ont laissé place à des éclairages à led. Coût : 24 675 € HT dont 5 104 € pour la commune, le reste étant pris en charge par le SDE et le Département. L'économie d'énergie calculée sera de 1 000 € par an soit un retour sur investissement de 5 ans.
- * Suite au départ d'un locataire indélicat, après seulement un an de location, des travaux ont dû être entrepris dans **un logement**. Le sol de la cuisine et des peintures ont été refaits pour un coût de 1530 € TTC.
- * **Le sapin de Noël** érigé sur la place a été offert cette année par Mr et Mme Jean BOUDET. Un grand merci à eux et à Christelle, Florence et Nicole pour sa décoration.

En cours :

- * **La maison 2 route du Montet** : Deux Commissions d'Appel d'Offres successives ont analysé les différentes offres déposées concernant les 9 lots prévus pour la réhabilitation et amélioration énergétique du bâtiment. Les entreprises retenues sont l'entreprise Bordes pour la maçonnerie, l'entreprise Labeyrie pour la charpente, l'entreprise Dutour pour la menuiserie bois, l'entreprise Xavier pour la plâtrerie-peinture, l'entreprise Lepage pour les sols PVC, l'entreprise RDB énergie pour la plomberie sanitaire VMC, la SCOP Energies Vertes pour le chauffage et l'entreprise Carrier pour l'électricité. Le Conseil a décidé l'abandon du lot métallerie-serrurerie. Coût des travaux : 183 000 € HT, acquisition comprise subventionné par le Conseil Départemental 03 et l'Etat par l'intermédiaire du DSIL.
- * **L'étang** : Suite à une visite des services de la DDT, nous avons eu l'autorisation d'ouvrir la vanne de vidange afin de l'assécher avant les beaux jours pour permettre aux entreprises d'effectuer les réparations prévues.
- * **L'étude de diagnostic de l'église** a eu lieu en octobre. Nous sommes dans l'attente de la réception du rapport technique qui servira aux choix des futurs travaux de restauration.
- * Nous avons obtenu un avis favorable de l'Etat, dans le cadre du plan de relance, pour le financement de notre projet d'acquisition de mobiliers et **matériels de cantine**. Cette dernière sera donc prochainement équipée d'une nouvelle éplucheuse à légumes automatique, 2 disques supplémentaires pour le robot-coupe, ainsi que 2 plonges neuves.

Noël des agents :

Du fait de la crise sanitaire il n'y a pas eu de cérémonie de Noël pour nos agents et leurs enfants. Malgré tout un colis a été offert à chacun d'entre eux par Mr le Maire et ses adjoints.

Le seul enfant en âge de recevoir un cadeau du père Noël, a été gâté.